

RESSOURCE PRATIQUE · ISO 9001:2015

Checklist d'audit interne ISO 9001

Un support structuré, prêt à l'emploi, pour préparer et conduire un audit interne du système de management de la qualité selon les exigences de la norme ISO 9001:2015.

À QUOI SERT CE DOCUMENT

L'audit interne est une exigence de la norme ISO 9001 (clause 9.2) : il permet de vérifier que le système de management de la qualité est conforme aux exigences de l'organisme et de la norme, et qu'il est effectivement mis en œuvre et maintenu. Cette checklist reprend, clause par clause, les points de vérification essentiels. Elle s'adresse aux responsables qualité, auditeurs internes et dirigeants d'entreprises certifiées ou en cours de certification ISO 9001.

Comment l'utiliser

Parcourez chaque clause avec les responsables de processus concernés. Cochez chaque point vérifié et documentez les écarts constatés avec une preuve tangible.

Ce qu'elle ne remplace pas

Cette checklist structure la démarche mais ne remplace pas un programme d'audit formalisé ni la compétence d'un auditeur interne formé.

4 CONTEXTE DE L'ORGANISME

- ☐ Les enjeux internes et externes pertinents pour la finalité de l'organisme sont-ils identifiés et à jour ?
Clause 4.1 — revue périodique documentée
- ☐ Les parties intéressées pertinentes et leurs exigences sont-elles recensées ?
Clause 4.2
- ☐ Le périmètre du SMQ est-il défini, documenté et justifié (exclusions éventuelles) ?
Clause 4.3
- ☐ Les processus du SMQ, leurs interactions, entrées/sorties et indicateurs sont-ils cartographiés ?
Clause 4.4

5 LEADERSHIP

- ☐ La direction démontre-t-elle un engagement visible envers le SMQ (revues, arbitrages, ressources) ?
Clause 5.1
- ☐ La politique qualité est-elle documentée, communiquée et comprise à tous les niveaux ?
Clause 5.2
- ☐ Les rôles, responsabilités et autorités sont-ils attribués et communiqués ?
Clause 5.3

6 PLANIFICATION

- ☐ Les risques et opportunités liés au SMQ sont-ils identifiés et traités par des actions proportionnées ?
Clause 6.1

- ☐ Des objectifs qualité mesurables sont-ils établis aux fonctions et niveaux pertinents, avec un plan d'action associé ?

Clause 6.2

- ☐ Les modifications du SMQ sont-elles planifiées et mises en œuvre de manière maîtrisée ?

Clause 6.3

7 SUPPORT

- ☐ Les ressources humaines, infrastructures et environnement de travail nécessaires sont-ils disponibles ?
Clause 7.1
- ☐ Les compétences requises pour chaque poste sont-elles définies, et les écarts traités (formation, tutorat, recrutement) ?
Clause 7.2
- ☐ Le personnel connaît-il la politique qualité, sa contribution au SMQ et les conséquences d'un non-respect des exigences ?
Clause 7.3
- ☐ Les processus de communication interne et externe sont-ils définis (quoi, quand, avec qui, comment) ?
Clause 7.4
- ☐ Les informations documentées exigées sont-elles maîtrisées : création, revue, approbation, diffusion, archivage ?
Clause 7.5

8 RÉALISATION DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

- ☐ La planification et la maîtrise opérationnelle des processus sont-elles effectives (critères, ressources, enregistrements) ?
Clause 8.1
- ☐ Les exigences relatives aux produits et services sont-elles déterminées et revues avant engagement ?
Clause 8.2
- ☐ Si applicable, la conception et le développement suivent-elles un processus maîtrisé (entrées, revues, vérification, validation) ?
Clause 8.3
- ☐ Les processus, produits et services fournis par des prestataires externes sont-ils maîtrisés (évaluation, critères, suivi) ?
Clause 8.4
- ☐ La production et la prestation de service sont-elles réalisées dans des conditions maîtrisées (traçabilité, préservation) ?
Clause 8.5
- ☐ La libération des produits/services fait-elle l'objet d'une vérification de conformité avant livraison ?
Clause 8.6
- ☐ Les éléments de sortie non conformes sont-ils identifiés, maîtrisés et traités (correction, dérogation, tri) ?
Clause 8.7

9 ÉVALUATION DES PERFORMANCES

- ☐ La satisfaction client est-elle surveillée, et les indicateurs de performance des processus analysés périodiquement ?
Clause 9.1
- ☐ Le programme d'audit interne est-il planifié, réalisé selon des critères définis, et les résultats communiqués à la direction ?
Clause 9.2
- ☐ La revue de direction est-elle réalisée à intervalles planifiés et couvre-t-elle l'ensemble des éléments d'entrée exigés ?
Clause 9.3

10 AMÉLIORATION

- ☐ Les opportunités d'amélioration sont-elles identifiées et mises en œuvre au-delà du simple traitement des écarts ?
Clause 10.1
- ☐ Face à une non-conformité, une analyse de cause est-elle menée et une action corrective proportionnée mise en place ?
Clause 10.2
- ☐ L'efficacité du SMQ fait-elle l'objet d'une amélioration continue, avec des preuves tangibles d'année en année ?
Clause 10.3

POINT DE VIGILANCE

Une checklist cochée sans preuve documentée associée (enregistrement, indicateur, compte-rendu) n'a pas de valeur probante face à un auditeur de certification. Chaque point vérifié doit pouvoir être étayé.

Besoin d'un accompagnement pour votre certification ISO 9001 ?

Agilion Quality accompagne les entreprises marocaines, de l'audit de contexte jusqu'à l'obtention du certificat, avec un engagement de résultat et une mobilisation possible des subventions étatiques (OFPPT, GIAC, Maroc PME).

W. agilionquality.com **E.** contact@agilionquality.com **T.** +212 (0) 620 55 97 20

4ème Étage – Bureau N°12, Bd 11 Janvier, 2 Rue Essanaoubar, Casablanca 20130

À PROPOS D'AGILION QUALITY

Agilion Quality SARL AU est un cabinet de conseil basé à Casablanca, spécialisé dans l'accompagnement à la certification ISO, la mise en place de systèmes de management intégrés (SMI), les accréditations réglementaires et sectorielles, et la mobilisation de subventions publiques pour le financement des démarches qualité.